

# Les cornets roses du concierge : notre couverture

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France**

Band (Jahr): **9 (1963)**

Heft 2

PDF erstellt am: **17.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-849009>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Les cornets roses du Concierger

*notre couverture*

Le cortège et les cérémonies du matin se sont déroulées en la forme habituelle, le vendredi 15 juillet, par un temps magnifique. Le cortège a eu sa petite coupure à la rue du Seyon. M. le Président avait fait aménager un espace à l'est du Pavillon des trams, afin que les membres des Autorités pussent voir circuler le cortège sans être bousculés par la foule.

L'après-midi, au Mail, à partir de 2 heures, la Fête bat son plein d'après l'horaire fixé par le programme. Chacun est à son poste : qui, dans les baraques de pêche ; qui, aux mâts de cognac ; qui, au carrousel ; qui, à la collation. Dans ce dernier service tout semble marcher à souhait. Les tables sont garnies, le thé circule, chacun est à son affaire. Il en est ainsi jusqu'à 3 h. 1/2, soit jusqu'au moment où la moitié environ des classes ont reçu leur distribution. Mais à ce moment, on voit le concierger du Collège classique, M. Petitpierre, grand pannetier de la collation, tomber en arrêt devant son stock de provisions ; sur son visage passent, sinon les

variations de l'arc-en-ciel, du moins les trois couleurs de notre emblème cantonal. Il vient de constater avec effroi que, s'il possède le nombre voulu des jolis cornets roses utilisés pour les petits pains, ceux qui lui restent sont vides, et la moitié environ des élèves n'ont pas encore été servis. Il se rend compte qu'en suite d'une défaillance de mémoire incompréhensible, il n'a commandé qu'un petit pain par enfant, au lieu des deux prévus. Après avoir saisi de ce fait le Comité de la Collation, M. Petitpierre, accompagné de M. Fallet, saute dans un taxi et s'en va mettre à sac les boulangeries et les pâtisseries de la ville, dont les détenteurs ont eu l'heureuse idée de rester à la maison. Le sympathique Président de la Fête, M. Fluemann, qui cependant n'en peut mais, est atterré de ce contretemps. Il semble méditer sur ce fait, trop vrai, que « pas plus que celui des trônes, le velours des fauteuils présidentiels n'est capable de masquer toujours le sapin qu'il a mission de recouvrir ».